Tour des Collines du Perche - variante : de Mortagne au Perche à Bellême par Mauves-sur-Huisne

CC du Pays de Mortagne-au-Perche

Mortagne-au-Perche, Orne (Jean-Eric Rubio)

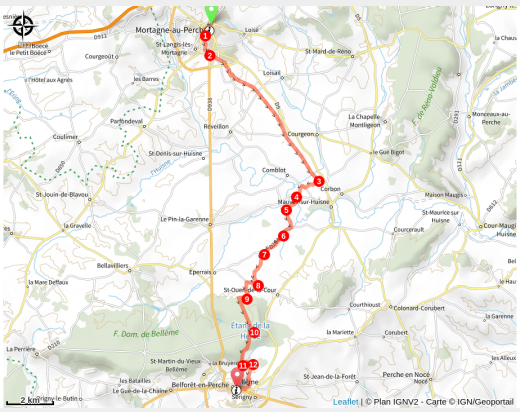

Ce tronçon est une variante sur le Tour des Collines du Perche. Il joint Mortagne-au-Perche à Bellême, toutes deux anciennes capitales historiques du Perche. La première partie de son tracé se situe sur l'ancienne voie ferrée Alençon - Condé-sur-Huisne, reconvertie en Voie Verte qui fait désormais partie de la Véloscénie Paris - Le Mont Saint-Michel à vélo. Ensuite on atteindra Bellême principalement par de très beaux chemins naturels et de très faibles portions de chemins revêtus.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 7 h 15

Longueur : 23.5 km

Dénivelé positif : 303 m

Difficulté : Difficile

Type : Traversée

Thèmes : Panorama et paysages, Petites Cités de Caractère®

Itinéraire

Départ : Place du Tribunal, Mortagne-au-Perche,
Arrivée : Relais Saint-Louis, Bellême

Profil altimétrique

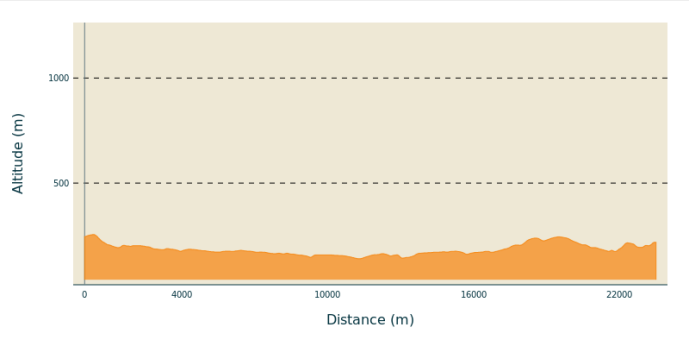

Altitude min 140 m Altitude max 255 m

Départ de Mortagne-au-Perche, devant la Maison pour tous, place du Tribunal.

Remonter la Rue du Colonel Guérin, passer le long de l'Église Notre-Dame, continuer tout droit par la Rue Notre-Dame (place du marché le samedi matin). Traverser la Place de la République, en empruntant le passage protégé, et poursuivre par la Rue du Faubourg Saint-Langis.Prendre à gauche à l'angle d'une boucherie, la Rue Moncacune et aussitôt à droite, descendre la Ruelle des Loges qui longe l'arrière de belles propriétés mortagnaises. Atteindre le carrefour du Chemin des Loges.

1. Le prendre à gauche et le suivre en descente. Passer devant une belle ferme close de grands murs en pierre, lieu-dit Les Loges. Continuer jusqu'à une route. La prendre à gauche et ensuite, premier chemin à droite pour atteindre bientôt la Voie Verte Alençon - Condé-sur-Huisne.
2. Obliquer à gauche et la suivre alors attentivement. Traverser l'ancienne Gare de Mortagne-au-Perche et prolonger sur une longue distance sur cette voie. Traverser la D272 au niveau des Feugerets, dépasser ensuite plusieurs hameaux pour atteindre ensuite le carrefour de la ferme de Chauchis.
3. Suivre ici le fléchage qui signale un passage sur un terrain privé. Une convention entre la commune et les propriétaires permet le passage des randonneurs. Merci de respecter les lieux. À droite sur le pont, le petit chemin goudronné devient bientôt herbu. Suivre à droite la D629 sur une centaine de mètres, puis prendre à gauche le chemin près de l'entrée de la ferme des Rues. Atteindre alors la D256, la prendre à droite sur quelques mètres et trouver alors un carrefour en forme d'Y.
4. Obliquer à gauche à 180°, traverser l'Huisne, passer le hameau du Petit Bois et prolonger en face par une succession de beaux chemins entre des haies pour arriver le lieu-dit Pont.
5. Tourner à 90° à gauche, rejoindre le hameau de Pinceloup, prolonger en face pour arriver au carrefour de la D284 à hauteur du Moulin de Landres. L'emprunter à droite pour atteindre rapidement le château de Landres.
6. Conserver la route et prolonger jusqu'à atteindre le carrefour du Chemin de l'Enfer.
7. Le prendre à gauche pour déboucher après le lieu-dit les Joncs à la route D283.

8. S'y engager à droite sur une centaine de mètres puis au 1er carrefour tourner à 90° à gauche. Atteindre le hameau de la Tricotière. Prolonger pour rejoindre la lisière de la Forêt Domaniale de Bellême.
9. Entrer dans cette forêt en suivant le balisage vers la droite pour gagner une longue et large allée forestière. Prendre à gauche cette allée, dépasser le carrefour des Loges pour atteindre celui important des Sept Bras.
10. Emprunter une allée empierrée vers la droite puis obliquer tout de suite à gauche dans la Route Forestière de la Sablonnière Rouge. Prolonger ensuite en lisière de la forêt pour atteindre le carrefour de sortie de cette forêt.
11. Obliquer à gauche vers la Fouquerie.
12. Après la Même et peu avant la ferme, prendre à droite un long chemin de terre qui mène à Bellême. Emprunter alors successivement la Rue de la Fuie, la Rue de Ronnel, la Ruelle de Ronel puis enfin à droite le Boulevard Bansard des Bois pour arriver au Relais Saint-Louis (A) étape du jour.

Sur votre chemin…

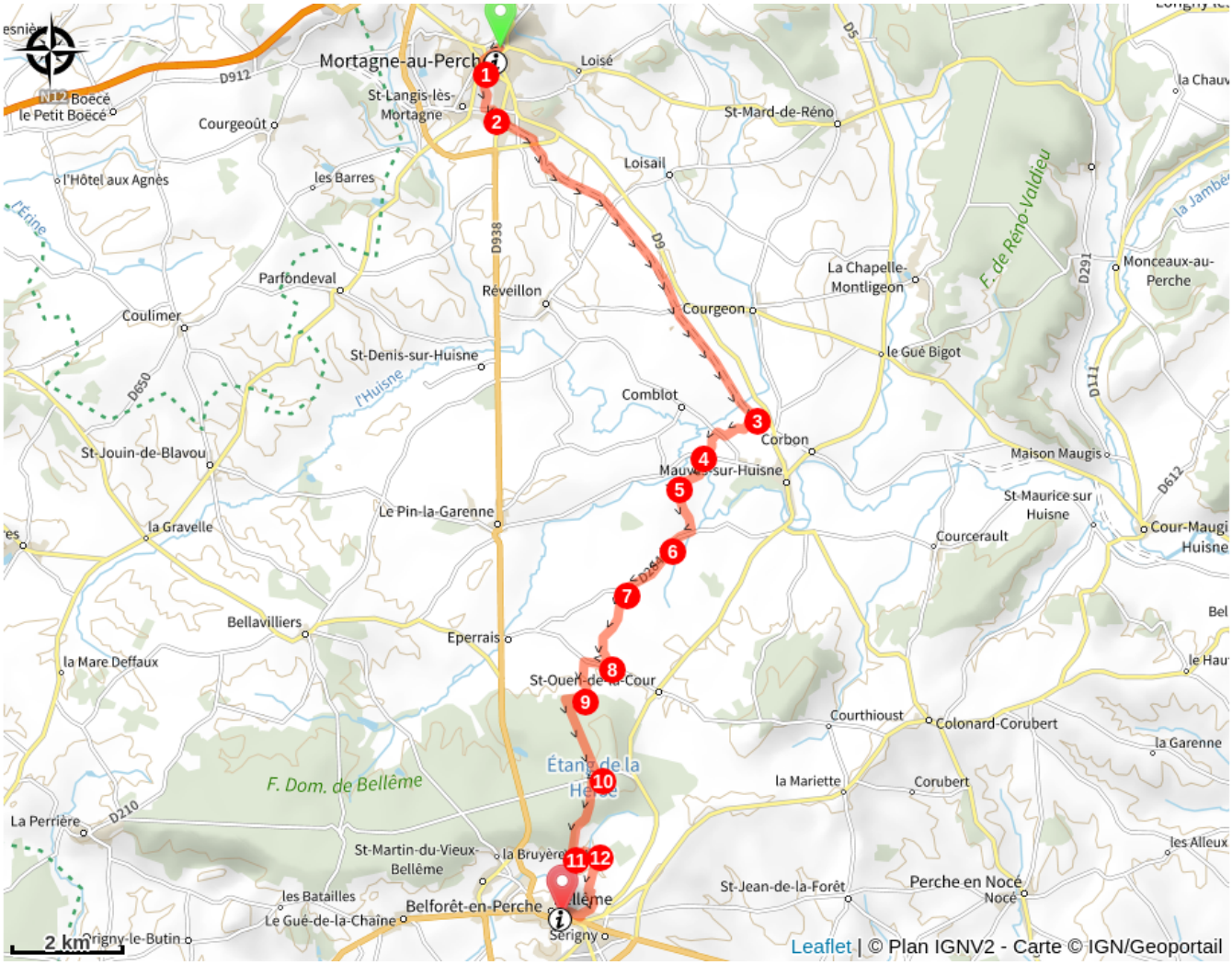

Toutes les infos pratiques

Lieux de renseignement

Office de Tourisme du Pays de Mortagne au Perche
36 Place de Gaulle, 61400 MORTAGNE-AU-PERCHE

contact@ot-mortagneauperche.fr
Tel : 02 33 83 34 37
https://tourisme-mortagne-au-perche.fr/

Office de Tourisme du Perche en Normandie - Bureau de Bellême
Boulevard Bansard des Bois, 61130 BELLÊME

sejour@perchenormand.fr
Tel : 02 33 73 09 69
http://www.perchenormand.fr/tourisme